

Formation de Premiers Secours Canins et Félines

Objectifs :

- Reconnaître une urgence et apprendre à effectuer les premiers gestes d'urgence sur son chien ou chat, dans l'attente de l'intervention du vétérinaire.
- Connaître les principales urgences auxquelles vous pouvez être confronté.
- Savoir vérifier les fonctions vitales et pouvoir transmettre les informations essentielles au vétérinaire.
- Elaborer une trousse de secours.
- Gérer une situation d'urgence dans le calme.

Durée : 14h, réparties sur 2 jours

Dates : cocher la session choisie sur la demande d'inscription

Modalité : à distance via l'outil Zoom

Horaires : 9h00-12h30 puis 14h00-17h30

Ces horaires peuvent légèrement varier en fonction des besoins et en accord avec tous les partenaires de la formation.

Méthodes mobilisées : présentation Powerpoint, exercices pratiques grâce au matériel demandé (ci-dessous). Chaque participant pourra s'exercer et être corrigé grâce à la visioconférence.

Formateur(s) :

Elodie Martins, Praticienne en massage canin, Auxiliaire Spécialisée Vétérinaire, Comportementaliste, Conseillère en éducation canine et conseillère en Fleurs de Bach.

Public :

- Professionnels du monde animalier (ostéopathe, comportementaliste, éducateur canin, éleveur, pensionneur, toiletteur...) qui travaillent avec chiens ou chats et qui souhaitent apprendre à comment réagir face à une urgence dans l'attente de l'intervention vétérinaire.
- Familles d'accueil et/ou bénévoles d'associations de protection animale.
- A tout propriétaire de chien ou de chat, toute personne passionnée et sensible au bien-être des chiens et chats, désireux de protéger son chien/chat en particulier, ou les chiens/chats en général.

Prérequis : Aucun prérequis

Matériel à prévoir : de quoi prendre des notes ; une peluche ; un lacet. On demandera à avoir une webcam allumée afin de pouvoir corriger les gestes durant les mises en pratique.

- Tarif :** - 290 € pour la formation aux Premiers Secours Canins et Félines
↳ Réduction de 10% pour les anciens élèves de Vox Animae et de ses partenaires
- Majoration de 20% en cas de prise en charge par un organisme de financement

En tant qu'organisme de formation professionnelle, Vox Animae est exonéré de TVA au titre de l'article 261-4-4°A du CGI, les tarifs sont donc indiqués nets de taxe.

Délai d'accès : En financement personnel, l'inscription doit nous parvenir 20 jours minimum avant le début de la formation.

En cas de prise en charge par un organisme tiers, le délai pour obtenir un accord de leur part peut prendre plusieurs semaines/mois ; il est donc important de commencer les démarches suffisamment à l'avance.

Modalité d'évaluation :

Efficacité lors des mises en pratiques (contrôle continu).

Une attestation de suivi de formation est délivrée au stagiaire ayant suivi la journée complète de formation, et une attestation de réussite est remise après validation des acquis par la formatrice. A contrario, une formation interrompue dans son déroulement par le stagiaire ne pourra conduire à l'obtention de l'attestation de réussite.

Accessibilité :

Pour détecter avec justesse si l'animal est en danger, quels sont les signaux précis qui le montrent et être capable de transmettre des informations complètes au vétérinaire, la vue est un sens dont on ne peut se passer. De plus, il sera probablement nécessaire d'interpréter le langage non verbal de l'animal pour l'aborder et lui prodiguer les premiers soins en garantissant sa propre sécurité. Ainsi, cette formation n'est pas accessible aux personnes non voyantes.

En dehors de cela, cette formation est a priori accessible quel que soit le type de handicap ; cependant, sachez que :

- Elle nécessite de rester attentif devant un ordinateur pendant 7h
- Une certaine dextérité et maîtrise précise de ses propres mouvements sont nécessaires
- Le contenu nécessite une bonne capacité de mémorisation et de restitution
- Elle est dispensée à l'aide d'un Power Point projeté et commenté par le formateur

Chaque situation étant spécifique, contactez-nous pour que nous puissions affiner avec vous la possibilité de vous accueillir en formation !

Programme

Lors de cette formation, vous apprendrez à :

Aborder un chien/chat blessé en toute sécurité

Déplacer un chien/chat blessé

Elaborer un ordre de priorité dans la prise en charge du chien/chat

Être capable de recueillir les informations importantes à transmettre au vétérinaire

Connaitre les fonctions vitales

Connaitre l'anatomie canine et féline

Apprendre à effectuer une réanimation cardio-pulmonaire (RCP). Démonstration sur mannequin

Reconnaitre les principales urgences et connaitre les premiers soins d'urgence :

- Perte de connaissance
- Arrêt cardiaque
- Hémorragie
- Les plaies
- Les brûlures
- Traumatisme
- Les atteintes oculaires
- Le coup de chaleur
- Les urgences digestives
- Dilatation torsion d'estomac
- Intoxication
- L'envenimation

Pour toutes les urgences, vous apprendrez à les reconnaître et à effectuer les premiers gestes dans l'attente d'une prise en charge vétérinaire.

Révisions et temps d'échange

La formation alterne théorie et démonstrations.



DEMANDE D'INSCRIPTION

06 et 07 avril 2024

M. Mme Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____ Téléphone : _____

Avez-vous un handicap susceptible d'affecter le suivi de la formation ? oui non

Vous financez vous-même votre formation (290€)

 → ancien élève de Vox Animae / partenaire (261€), précisez :

 → indiquez le nom de votre entreprise si financement professionnel :

Vous demandez une prise en charge par un organisme (348€), précisez lequel :

 → Pour une prise en charge de Pôle Emploi, indiquez votre identifiant Pôle Emploi :

Comment nous avez-vous connu ?

Vous ne souhaitez pas recevoir les dernières actualités avec notre newsletter mensuelle

Bulletin à envoyer par email à administratif@vox-animae.com

ou courrier à : VOX ANIMAE - PSCF - 5A rue du chemin neuf - 67280 NIEDERHASLACH

En cas de financement personnel, effectuez votre règlement :

- par chèque à l'adresse ci-dessus
- ou par virement : IBAN VOX ANIMAE FR76 3000 4022 8200 0101 4148 742

A réception, sous réserve de places disponibles, nous vous transmettrons votre convention.

Vox Animae est certifié Qualiopi
pour les actions de formation.